

Le concours de la famille agricole de l'année

Les familles candidates doivent remplir une fiche technique et répondre aux questions suivantes :

- Quelle est l'origine de votre famille et de son entreprise et quels sont les événements marquants de leur histoire?
- Quelles sont les principales valeurs qui guident votre famille? En d'autres mots, qu'est-ce qui est le plus important sur le plan humain pour vous assurer une belle qualité de vie?
- Donnez-nous des exemples concrets qui illustrent bien que votre famille réussit à transmettre le sens du patrimoine à ses enfants?
- Dans quelle mesure la formation en agriculture est-elle importante pour votre famille et dans la planification de votre relève? Quelles sont les principales formations reçues?
- Quelles sont les principales implications de votre famille (à tous les niveaux)
 - a) En agriculture?
 - b) Socialement?
- En quoi votre famille contribue-t-elle à la valorisation de l'agriculture?
- Pouvez-vous identifier quelques mesures mises en place sur votre entreprise pour favoriser les forces de la nature et de l'environnement?
- Quelle a été l'évolution de votre entreprise sur le plan économique?
- En quoi votre entreprise se distingue-t-elle sur le plan de l'organisation du travail et de la gestion économique?
- En quoi votre famille se distingue-t-elle et pourquoi devrait-elle remporter le titre de famille agricole de l'année?

Le dossier doit parvenir au secrétariat de la Fondation avant le 30 septembre de chaque année

Les lauréats

Un jury d'au moins sept personnes examine les dossiers soumis.

La famille lauréate est proclamée durant les assises du Congrès général de l'UPA, où on lui remet un diplôme d'honneur.

Lors d'une fête régionale subséquente, elle reçoit une bourse de 2 000 \$.

La famille agricole émérite sera toujours celle qui favorise la communication entre ses membres, respecte l'équilibre des forces de la nature et s'implique dans les activités de son milieu et de sa communauté.

Elle recherche une bonne qualité de vie pour tous, a le sens du patrimoine et participe au développement de la profession agricole tout en se développant au niveau économique.

La Fondation et la relève agricole



Un partenariat axé sur la formation

Depuis 1992, la Fondation de la famille terrienne s'implique auprès des jeunes de la relève agricole. Elle a mis en place un concours auprès des futurs exploitants agricoles en offrant des bourses de perfectionnement professionnel aux étudiants qui soumettaient alors des projets innovateurs et pertinents à leur formation.

Organisé en collaboration avec la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), le concours a évolué et est devenu un encouragement à l'excellence pour les candidats dont le dossier académique et l'implication sociale sont supérieurs à la moyenne.



En 2011, toujours dans un souci de favoriser la formation professionnelle des jeunes exploitants agricoles, la Fondation s'est jointe à la Fédération par son Défi-FRAQ, qui a pris le flambeau d'Agri-Génie : une autre façon de s'impliquer auprès de la relève tout en faisant la promotion de la réussite.

www.fraq.qc.ca



Les origines de la Fondation

En 1956, le Salon national de l'agriculture réalise son projet d'honorer chaque année une famille agricole choisie par concours. On la désigne alors comme Famille terrienne de l'année.

En 1962, les promoteurs confient cette responsabilité à une fondation munie de tous les devoirs et pouvoirs requis soit, la Fondation de la famille terrienne (FFT).

En 1988, la FFT met à jour les critères de sélection pour ce qui s'appellera désormais le concours de la famille agricole de l'année.

Aujourd'hui, les familles candidates au concours n'ont qu'à remplir une fiche technique suivie d'un formulaire détaillé dont les questions correspondent aux critères d'évaluation.

Le programme d'action

1. Observer l'évolution de la famille agricole et l'exploitation agricole familiale.
2. Appuyer tout projet de recherche et de vulgarisation sur la famille agricole et l'exploitation agricole familiale.
3. Favoriser la participation au concours de la famille agricole de l'année.
4. Encourager la formation professionnelle des jeunes exploitants en s'impliquant auprès de la relève agricole.
5. Inviter les organisations tant agricoles que para-agricoles, qui œuvrent en région ou localement, à appuyer les objectifs de la Fondation.

Les membres de la Fondation


TOUT LE MILIEU RURAL

Les membres réguliers :

Les organisations suivantes forment le conseil d'administration de la Fondation :

 **Desjardins**
Entreprises la Fédération des caisses Desjardins du Québec

 **La Coop**
fédérée la Coop fédérée

 **UPA**
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles l'Union des producteurs agricoles

 le Regroupement des familles lauréates

Les membres auxiliaires :

Les organismes ayant des liens formels avec les membres réguliers.

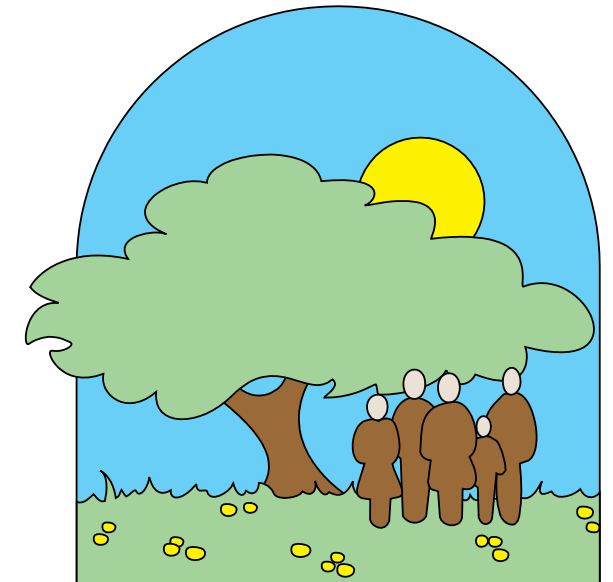
Le Club des amis et bienfaiteurs :

Les individus ou groupes d'individus, les organisations publiques ou privées qui partagent les objectifs de la Fondation et désirent l'appuyer.

Pour toute information

LA FONDATION DE LA FAMILLE TERRIENNE
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : 450 679-0530, poste 8518
Courriel : info@familleterrienne.org
www.familleterrienne.org

La Fondation de la famille terrienne



Un patrimoine à conserver pour les générations à venir!

Ses objectifs

1. Mettre en évidence les valeurs qui conduisent la famille agricole du Québec d'aujourd'hui vers la réussite, tant familiale et sociale qu'économique.
2. Favoriser la formation professionnelle des jeunes exploitants.
3. Démontrer que la ferme familiale est plus qu'un lieu de production, mais également un milieu de vie.
4. Favoriser le développement intégré de toutes les ressources, qu'elles soient agroforestières, horticoles, etc.
5. Mettre la population à contribution pour favoriser la promotion de la famille agricole.